

عن أنس بن مالك رضي الله عنه أنَّ رسولَ الله صَلَّى اللهُ عليه وسلَّمَ أتى أمَّ حَرامٍ فأَتيَناه بتمرٍ وسمِنٍ فقال : رُدُّوا هَذا في وعائِه وهذا في سِقائِه فَإِنِّي صائمٌ
ثمَّ قام فصلَّى بنا ركعتينِ تطوعاً فأقام أمَّ حَرامٍ وأُمَّ سُلَيمٍ رضي الله عنهما خلفنا وأقامني عن يمينِه
فصلَّى بنا تطوعاً على بساطٍ فلما قُضِيَ صلاتُه قالت أمُّ سُلَيمٍ رضي الله عنها : خُويِدُمُك أنسُ ادعُ اللهَ له
فما ترك يومئذٍ خيراً من خيرِ الدُّنيا والآخرةِ إلَّا دعا لي به
ثمَّ قال : اللَّهُمَّ أَكثِرْ مالَه وولَدَه وبارِكْ له فيه

قال أنس رضي الله عنه : فأخبرتني ابنتي أني قد رزقت
من صلي بضعاً وتسعين وما أصبح في الأنصار رجل أكثر
مني مالاً



D'après Anas Ibn Malik (qu'Allah l'agrée) : Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) s'est rendu chez Oum Haram (qu'Allah l'agrée) et nous lui avons donné des dattes et de la graisse.

Il a dit : « Remettez ceci dans sa boîte et ceci dans son récipient, certes je jeûne ».

Alors il s'est levé et a prié pour nous (1) deux unités de prière surérogatoires.

Oum Haram et Oum Souleym (qu'Allah les agrée toutes les deux) se sont mises derrière nous et le Prophète (que la prière d'Allah et Son



salut soient sur lui) m'a mis à sa droite.

Il a prié cette prière surérogatoire sur une natte.

Oum Souleym (qu'Allah l'agrée) (2) a dit : Ton petit servant, Anas (qu'Allah l'agrée), invoque Allah en sa faveur !

Ce jour-là, il n'y a pas un bien de l'ici-bas ou de l'au-delà sans qu'il ne l'ait invoqué en ma faveur puis il a dit : « Ô Allah ! Multiplie son argent et sa descendance et accorde-lui une bénédiction dans cela ».

Ma fille m'a informé que j'ai eu bid' (3) et quatre-vingt-dix petits-enfants et il n'y a aucun homme parmi les Ansars (4) qui a eu plus d'argent que moi.

(Rapporté par Ahmed et authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°141)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°141
(Cheikh Albani)